

Information consommateurs

Rappel Produit

Le 29/01/2024

Identification de l'établissement Fromagerie BAECHLER SAS
Agrément FR 47 306 001CE

Nom et description des produits :

Produit sous la marque Baechler	Raclette Ail des ours
N°lot	23 0185
Date de péremption maximale	18 janvier 2024
Date de vente aux grossistes	Du 16 au 20 octobre 2023
Date d'achat possibles	Du 17 octobre 23 Au 18 janvier 24

**Attention, seuls ces numéros de lots sont concernés,
Les mêmes produits d'un lot différent à des dates de péremption identiques ne le sont pas.**

Motif du rappel : Suspicion ou présence de Listéria.

Description du risque / Conduite à tenir :

L'ensemble de ces lots est retiré de la commercialisation.

Il est donc recommandé aux personnes qui détiennent des produits appartenant à cette catégorie de ne pas les consommer et de les détruire.

Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation.

Les femmes enceintes doivent être particulièrement attentives à ces symptômes, ainsi que les personnes immuno-déprimées et les personnes âgées.

Ces symptômes peuvent évoquer une listériose, maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

Compensation :

Faite vous connaître auprès de votre point de vente qui vous informera du dédommagement.

Fin de la procédure de rappel :

13^{er} février 2024